# Lexicographie créole: problèmes et perspectives

#### 1. Introduction

Cette contribution se divise en deux sections : après un bref survol historique des glossaires et dictionnaires créoles, dont les premiers datent du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui n'ont pas encore atteint l'étape finale du dictionnaire monolingue, nous discuterons les problèmes et méthodes de la lexicographie créole. Il s'agit souvent de problèmes spécifiques aux langues qui ont eu récemment accès à l'écriture ou pour lesquelles on est en train de développer un code écrit.

Je me limite par la suite aux créoles à base de langues romanes, à savoir :

- les créoles français de la zone américaine et de l'Océan Indien ;
- le papiamento à base ibéroromane, parlé aux îles ABC (Aruba, Bonaire, Curação) ;
- le créole portugais des îles du Cap-Vert

Dans notre contexte, je passe sous silence la question de la genèse des créoles, mais il importe de tenir compte du fait que la plupart d'entre eux coexistent, jusqu'à nos jours, avec leur langue de base dans une situation de diglossie (ou triglossie créole – français – anglais). Ceci a pour conséquence que la langue de base est, pour ainsi dire, la source « naturelle » pour l'enrichissement du lexique au cours du passage de la langue créole à l'écrit, ce qui implique bien sûr le danger de « décréolisation », dans le cas des franco-créoles, de l'évolution du lexique créole sous l'influence du lexique français

# 2. Historique

A l'instar de la description de beaucoup d'autres langues, la lexicographie créole commence par des glossaires et dictionnaires compilés par des missionaires. Les tout premiers dictionnaires créoles sont l'œuvre de deux Frères Moraves du *negerhollands* ('hollandais des nègres') qui était parlé aux Iles Vierges jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, et le dictionnaire di saramaccan, parlé en Surinam. Le dernier en date des ouvrages de religieux est le *Dictionnaire du créole de Marie-Galante* (1994) du Père Barbotin.

«L'œuvre fondatrice» (Fattier 1997, 256) de la lexicographie des créoles français, le vocabulaire français – créole qu'on trouve dans le *Manuel des Habitans de Saint-Domingue* de S.J. Ducœurjoly (1802), est une source très précieuse pour l'histoire du vocabulaire haïtien. Ce glossaire contenant 395 entrées, suivi de conversations françaises – créoles, était destiné aux futurs colons de Saint-Domingue. En vue de ce public, le vocabulaire concernant les réalités coloniales (flore, faune, alimentation, culture de la canne, etc.) est privilégié dans la nomenclature.

La plupart des glossaires accompagnent les premières descriptions grammaticales entreprises soit par des amateurs, soit par des linguistes qui comptent parmi les pionniers des études créoles. A la première catégorie appartient le livre *Philologie créole* (1936, <sup>2</sup>1937) de l'Haïtien Jules Faine, qui s'efforce, dans un « glossaire étymologique » de 1.566 entrées, de prouver que le créole est « avant tout une survivance de ces anciens dialectes [normand, picard, angevin, poitevin, etc.] aujourd'hui disparus » (1937, XI).

Parmi les linguistes qui ont ouvert la voie de la créolistique moderne, on peut compter Robert A. Hall Jr., dont l'étude *Haitian Creole. Grammar – Textes – Vocabulary* (1953) a servi de

modèle pour d'autres descriptions, par ex. A. Bollée, *Le créole français des Seychelles* (1977), et I. Neumann, *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane* (1985). Les glossaires de ces ouvrages n'offrent que des équivalents français des mots créoles, mais les références à la grammaire et aux textes chez Bollée et Neumann permettent de les retrouver dans le contexte de leur(s) emploi(s).

Une place à part revient à deux précurseurs dans la recherche lexicale créole qui ont opté pour le classement idéologique du vocabulaire : Elodie Jourdain (1956) et Robert Chaudenson ; la thèse momumentale du dernier, *Le lexique du parler créole de la Réunion* (1974), est devenue, par la suite, une source incontournable pour la lexicographie du réunionnais ainsi que pour la recherche étymologique dans tout le domaine des créoles français (cf. Bollée 1993, 2000, 2003). Tandis qu'E. Jourdain a disposé ses données sous forme de simples listes de mots, avec quelques explications supplémentaires pour les réalités martiniquaises, R. Chaudenson a essayé « de présenter les termes 'en siutation', en visant à donner, à travers le lexique, une idée de la vie et de l'activité créoles » (1974, XLVII).

L'étape des dictionnaires à proprement parler commence dans les années 1970, les années 80 étant particulièrement fructueuses pour la lexicographie des créoles français. Tous les dictionnaires créoles publiés jusqu'à présent sont des dictionnaires bilingues, généralement créole – français / portuguais / néerlandais etc., ou trilingues créole – anglais – français (Valdman 1981, Baker/Hookoomsing 1987, Valdman et al. 1998). Quelques-uns sont accompagnés d'un lexique inverse (Valdman 1981, Ludwig et al. 1990, Valdman et al. 1998) ; seul Dijkhoff 1985 et Mondesir 1992 comportent des parties Nederlands – Papiaments et English – Kwéyòl respectivement.

La première tentative d'un dictionnaire monolingue, entreprise dans les années 1990 à Lenstiti Kreol aux Seychelles, est toujours en cours. Le problème majeur pour les futurs auteurs de dictionnaires monolingues créoles est, d'après M.-C. Hazaël-Massieux « la question délicate, mais ô combien intéressante, de la 'définition' » (1997, 241) sur laquelle elle s'est penchée dans plusieurs publications (v. la bibliographie dans l'article de 1997). D'une part, ils se heurteront aux problèmes techniques de « l'inexistence du métalangage adéquat » et de « l'insuffisance du vocabulaire disponible », d'autre part, au fait que « les fondements d'une véritable sémantique créole », autrement dit la description du lexique par champs notionnels, comme l'a entreprise R. Chaudenson (1974) pour le réunionnais, reste à faire pour les autres créoles (1997, 242-3).

Quelques exemples pris du *Petit Robert*, du *Concise Oxford Dictionary* et du *Oxford Advanced Learner's Dictionary* pour illustrer le problème du « métalangage », autrement dit d'un vocabulaire pour les définitions :

#### chien

PR: 'mammifère domestique (*Carnivores*; *canidés*) dont il existe de nombreuses races élevées pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme.

#### dog

COD: 'domesticated carnivorous mammal probably descended from the wolf, with a barking or howling voice, an acute sense of smell, and non-retractible claws [Canis familiaris.] ▶ a wild animal resembling this, in particular any member of the dog family (Canidae), which includes the wolf, fox, coyote, jackal, and other species.'

OAL: (a) common domestic animal kept by human beings for work, hunting, etc or as a pet' (b) 'male of this animal, or of the wolf or fox.' Cf. BITCH.

#### banane

PR: 'fruit oblong (baie), à pulpe farineuse, à épaisse peau jaune, que produit la grappe de fleurs du bananier'

#### bananier

PR: 'plante monocotylédone (Scitaminées) herbacée et arborescente dont le fruit est la banane'

monocotylédone : 'dont la graine n'a qu'un cotylédon'

cotylédon : 'feuille ou lobe séminal qui naît sur l'axe de l'embryon (réserve nutritive de la plantule). Les phanérogames angiospermes sont à un ou deux cotylédons.

## banana

COD: 1 'a long curved fruit which grows in clusters and has soft pulpy flesh and yellow skin when ripe.' 2 (also **banana plant** or **banana tree**) 'the tropical and subtropical palm-like plant which bears this fruit. [Genus *Musa*: several species.] OAL: (a) 'long, thick-skinned, edible fruit that is yellow when ripe.' (b) 'tropical or semi-tropical tree bearing this fruit.'

## cœur

PR: 'organe central de l'appareil circulatoire. Chez l'homme, viscère musculaire situé entre les deux poumons et dont la forme est à peu près celle d'un pyramide triangulaire à sommet dirigé vers le bas, en avant à gauche.'

#### heart

COD: 1 'hollow muscular organ that pumps the blood through the circulatory system by rhythmic contraction and dilation'. 2 'the central, innnermost, or vital part of something'. 3 'a conventional representation of a heart with two equal curves meeting at a point at the bottom and a cusp at the top'.

OAL: 1 (a) 'hollow muscular organ that pumps blood through the body'. (b) 'part of the body where this is'. 2 'centre of a person's thoughts and emotions, esp of love; ability to feel emotion'.

Pour exemplifier nos propos par la suite, nous examinerons les dictionnaires suivants (présentés par ordre chronologique) :

Haïti Bentolila 1976 : *Ti Diksyonnè kreyòl – franse* (TD)

Haïti Valdman 1981 : *Haitian Creole – English – French Dictionary* (HCEF)

Seychelles D'Offay/Lionnet 1982 : *Diksyonner kreol – franse* (DKSF 1982)

2<sup>e</sup> édition : St. Jorre/Lionnet 1999 (DKSF 1999)

Guadeloupe Poullet et al. 1984 : *Dictionnaire créole – français* (DCGF 1984)

2<sup>e</sup> édition : Ludwig et al. 1990 (DCGF 1990)

Maurice Ledikasyon pu Travayer 1985 : *Diksyoner kreol – angle* (LPT)
Maurice Baker/Hookoomsing 1987 : *Diksyoner kreol morisyen* (DKM)

Réunion Baggioni 1987, <sup>2</sup>1990 : Dictionnaire créole réunionnais – français (BDCR)

Réunion Armand 1987 : Dictionnaire kréol rénioné – français (ADKR)

St. Lucie Mondesir/Carrington 1992 : Dictionary of St. Lucian Creole (DStLC)

Guyane Barthelemi 1995 : Dictionnaire pratique créole guyanais – français (DPCG)

Louisiane Valdman et al. 1998 : *Dictionary of Louisiana Creole* (DLC) Cap-Vert Quint 1999 : *Dictionnaire cap-verdien – français* (DCVF)

Cap-Vert Lang 2002 : Dicionário do crioulo da Ilha de Santiago (Cabo Verde) (DCV)

Ces dictionnaires sont l'œuvre soit de linguistes qui ont collaboré avec des informateurs ou des conseillers natifs (par ex. Bentolila, Valdman HCEF, Baker/Hookoomsing, Lang), soit de non-linguistes natifs qui ont fait appel à la collaboration de linguistes étrangers (D'Offay/Lionnet à A. Bollée, Poullet et al. à R. Ludwig, Mondesir à L. Carrington). Le public auquel ils sont destinés est en premier lieu la communauté linguistique concernée, mais les amateurs ainsi que les linguistes, ont également visé la *scientific community* internationale à laquelle ils voulaient fournir une description du lexique aussi exacte et complète que possible. Le *Dictionnaire cap-verdien* montre de façon convaincante que les deux buts peuvent être atteints en même temps ; dans ses mots de remerciement à l'adresse de Jürgen Lang dans la préface, Manuel Veiga signale que le poids scientifique du dictionnaire est devenu un facteur décisif dans la discussion actuelle autour du statut officiel du créole capverdien.

La plupart des dictionnaires en question s'inscrivent dans le contexte de l'aménagement linguistique dans le pays ou la région concernés, par exemple l'accession du créole au statut de langue officielle aux Seychelles en 1981 et en Haïti en 1987, ou la revendication d'une place pour le créole dans le système éducatif qui a eu des suites très différentes dans les divers pays : en Haïti, le créole a été introduit à l'école en 1979, aux Seychelles en 1982, à Curaçao en 1983 ; en France, l'élargissement de la Loi Deixonne aux DOM a débouché sur la création très controversée d'un CAPES de créole (CAPES 2001). Dans d'autres pays comme l'Île Maurice, pays multilingue où le créole est la seule langue parlée par toute la population, il ne reçoit aucune reconnaissance officielle ; néanmoins, il y a des initiatives privées comme Ledikasyon pu Travayer qui – comme l'indique le nom – s'engage dans la formation des adultes et organise des cours d'alphabétisation pour lesquels un dictionnaire est indispensable.

# 3. Problèmes et méthodes de la lexicographie créole

Les problèmes et méthodes de la lexicographie créole sont en principe les mêmes que pour la description d'autres langues. Certains problèmes spécifiques se posent, cependant, pour trois raisons :

- 1° à cause de la fonction et de l'importance des dictionnaires dans le contexte de l'aménagement linguistique et de l'enrichissement lexical de langues qui ont eu récemment accès à l'écriture ;
- 2° à cause du fait que les créoles sont issus de langues de base et coexistent, dans la plupart des cas, avec ces langues dans les mêmes communautés linguistiques ;
- 3° à cause de la situation sociolinguistique de diglossie qui, depuis une époque relativement récente, manifeste des signes de changement dans le sens d'une répartition moins rigide des variétés « hautes » et « basses » : d'une part, les créoles, variétés basses selon la description classique de Ferguson, ont conquis du terrain dans les domaines de la variété haute, d'autre part, ces langues traditionnellement stigmatisées comme « langues des esclaves », ont gagné en prestige.

# 3.1. La macrostructure

Lors de la constitution de la nomenclature, un certain nombre de questions fondamentales doivent être prises en considération :

- le problème de la variation diatopique : en présence de plusieurs variantes, on peut en choisir une ou tenir compte de toutes les variantes qui devraient alors être dûment marquées ;
- un problème spécifique de la description des créoles, à savoir la difficulté de délimiter un lexique proprement créole dans le contexte de diglossie avec la langue de base ;
- la question de la sélection, qui concerne surtout le vocabulaire technique et scientifique et débouche sur le problème de l'enrichissement du vocabulaire.

La variation diatopique dépend, on s'en doute, dans une large mesure du nombre de locuteurs. Le seychellois, parlé par environ 80 000 personnes, est relativement homogène; on n'observe que très peu de divergences entre les parlers des différentes îles. Les auteurs du Diksyoner kreol morisyen, eux aussi, ne font pas état de différences régionales, mais il prennent en compte les usages linguistiques de certains groupes sociaux (« mots employés entre eux uniquement par les membres d'un groupe ethnique ou religieux », p. 15). En revanche, le créole des îles du Cap-Vert manifeste une variation considérable qui a amené J. Lang et son équipe à sélectionner le parler de l'1île de Santiago, où est située la capitale Praia et où réside environ la moitié des Cap-Verdiens. En Haïti, pays qui comporte avec 8 millions de locuteurs la plus grande communauté créolophone, on parle même de dialectes (du Nord, du Sud et du Centre, cf. Fattier 1998). Pour cette raison, l'équipe de Bentolila s'est proposée d'enregistrer un corpus homogène dans la région de Saint-Marc, située au centre du pays. A. Valdman a inventorié, pour le Hatian Creole Dictionary, tous les mots recensés par ses prédécesseurs, en ajoutant, le cas échéant, des marques diatopiques, son objectif principal étant de codifier la variété de la capitale Port-au-Prince. Tout autre était le but visé par les auteurs du DLC, à savoir recueillir une documentation aussi complète que possible, y compris de la variation diatopique, d'un créole moribond (parlé par 20-30 000 locuteurs), pour lequel la question de codification ne se pose plus.

Le problème de délimiter un lexique proprement créole dans une situation de diglossie avec la langue de base qui reste disponible « se pose avec une acuité toute particulière » (M.-C. Hazaël-Massieux 1989, 74). Pour ce qui est des créoles français, R. Chaudenson l'a soulevé à maintes reprises depuis sa thèse de 1974 : « En fait, sauf à élaborer une méthodologie précise et explicite qui, à ma connaissance, n'a pas pour le moment été mise en place dans les travaux que je connais, le lexique d'un créole français est susceptible, par simple usage du terme dans un discours en créole et, éventuellement, le cas échéant, par simple adaptation phonétique, d'intégrer n'importe quel mot de la langue française. [...] Potentiellement et... paradoxalement, le lexique d'un créole français est donc plus étendu que celui du français puisqu'il comporte, outre ses constituants spécifiques, le lexique français lui-même dans son intégralité » (2003, 235-6). Pour sa thèse, Chaudenson a donc choisi une méthode « lente, mais sûre » afin d'obtenir des témoignages fiables du créole authentique : écouter parler créole, constituer un fichier où se trouvent relevés tous les termes qu'on entend. Des principes comparables ont guidé les recherches dirigées par A. Bentolila : « Nous nous sommes [...] refusé à utiliser la méthode, certes pratique mais ici aventureuse, du questionnaire [...]. Nous avons choisi de recueillir une quantité importante de discours émis par des locuteurs dont le créole constituait le seul instrument de communication. [...] L'ensemble de notre corpus a été dépouillé... » (p. 8). Les méthodes scientifiquement rigoureuses de Chaudenson et Bentolila ont pourtant le grand désavantage de fournir des nomenclatures lacunaires : dans Chaudenson 1974 manquent, par exemple, les équivalents créoles des mots français suivants (qui figurent tous dans les dictionnaires de Baggioni et d'Armand ou dans l'Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion [ALRé]): abandonner, abasourdir, abat-jour, abcès, abolir, s'abonner, abonnement, d'abord, abriter, accélérateur, accepter. Dans la perspective de Chaudenson, qui ne visait nullement à un inventaire exhaustif et dont un des objectifs principaux était l'étude diachronique du vocabulaire créole qui diffère de celui du français actuel (archaïsmes français, survivances dialectales, apports des langues de contact), ces lacunes sont sans importance; mais on s'attend à trouver les mots énumérés dans un dictionnaire de langue qui s'engage à répondre aux besoins communicatifs de la vie moderne (v. infra).

Les inventaires de Chaudenson et Bentolila ont été constitués à partir de corpus oraux ; un corpus oral, pourtant, ne contiendra forcément que le vocabulaire de la langue parlée, toujours réduit par rapport à celui de la langue écrite. Or, pour tous les créoles, des corpus écrits de dimensions importantes et comportant des textes variés faisaient défaut dans les années 1980 ; bien que les publications en créole se soient multipliées entre-temps, le nombre de textes écrits, d'ailleurs presque uniquement des textes littéraires, est resté jusqu'à l'heure actuelle très restreint. A. Armand souligne qu'il a compilé pour son dictionnaire, conçu comme « 'trésor' de la langue créole », « tous les termes de tous les lexiques et glossaires existants et [...] tous les 'mots' fournis par le dépouillement de la quasi-totalité de la production littéraire réunionnaise d'expression créole ». Méthode sans aucun doute scientifiquement louable, mais dont le résultat démontre que cette base est insuffisante si on se propose, comme il le fait, de publier « un outil pédagogique [...] pour la valorisation et le développement de la langue créole » (p. XI). Si l'on compare sa nomenclature avec les données d'autres sources pour le réunionnais ou des dictionnaires mauriciens et seychellois, on constate l'absence, par exemple, d'équivalents créoles de placard, plafond, plafonner, plaidoirie, plaie, (se) plaindre, planète, planifier, plante, plaquer.

En règle générale, les lexicographes se sont efforcés de constituer un inventaire le plus exhaustif possible du créole en question, en tenant également compte du vocabulaire technique et scientifique de création récente ; les auteurs du DCV sont les seuls à avoir volontairement écarté le vocabulaire « moderne ». La nomenclature de ce dictionnaire, qui ne décrit que le lexique de la langue parlée, comprend 8 388 entrées ; c'est à peu près le nombre d'entrées dans le *Dictionnaire guadeloupéen* de 1990, tandis que le *Dictionnaire créole seychellois* de 1999, qui enregistre un grand nombre de néologismes créés pour les besoins communicatifs nouveaux (les manuels scolaires ont été dépouillés systématiquement) comprend plus de 13 000 entrées (la première édition de 1982 en contenait environ 10 000). Le chiffre de 15 000 « mots » donné dans le *Dictionnaire kreol rénioné* d'Alain Armand ne peut pas lui être comparé parce qu'il inclut également des « mots composés, locutions, expressions figées » qui, dans les autres dictionnaires, sont « cachés » dans la microstructure. On est donc dans tous ces cas très loin des 25 000 mots du *Dictionnaire du français contemporain* ou des 45 000 du *Petit Larousse*.

Pour les lexicographes qui se proposent de fournir à leur public un outil qui le rende capable de produire des discours ou des textes ayant trait aux domaines traditionnellement réservés à la variété haute (articles de journaux, livres scolaires, etc.), la question de l'enrichissement du vocabulaire, souvent discutée de façon vive, voire polémique, est incontournable. Comme on sait, il y a deux options pour la création de mots nouveaux : on peut « créoliser » le lexique de la variété haute (le français dans les DOM, l'anglais ou le français à l'Île Maurice et aux Seychelles, le portugais au Cap-Vert), ou créer des néologismes à partir de bases créoles. À en juger par le témoignage du LPT et du DKSF 1999, à Maurice et aux Seychelles le lexique créole a été enrichi par des centaines de néologismes, presque tous des termes techniques et scientifiques empruntés au français, comparables aux vagues de mots savants qui ont enrichi le lexique français depuis le Moyen-Âge, surtout aux XIVe et XVIe siècles. Pour s'en faire une idée, voici quelques exemples de mots français dont les équivalents créoles sont attestés uniquement dans LPT et DKSF 1999 : concept, conciliation, concilier, conditionnement, conditionner, confiscation, confisquer, conforme, conformité, conformité, congénital, conjonctivite, conjoncture, conjoncturel, conjugaison, connivence.

Si l'on considère la langue simplement comme instrument de communication, l'élargissement du vocabulaire par emprunts à la variété haute, voire la langue de base dont est issu le créole, ne pose pas de problème. Or, la langue a également une fonction identitaire, et pour certains

« linguistes natifs » dans les DOM le rapprochement graduel du créole au français est considéré comme un phénomème de décréolisation qu'il faut à tout prix éviter. Les linguistes du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone (GEREC) aux Antilles ont posé, pour la codification ainsi que pour l'enrichissement lexical du créole, le principe du « basilecte », établi sur la base d'une déviance maximale par rapport au français. Pour « construire le créole écrit », R. Confiant a publié un *Dictionnaire des néologismes créoles* (2001), proposant des créations qui, par d'autres chercheurs, ont été qualifiées d' « inventions monstrueuses [...] aussi radicales que ridicules » (Prudent 2001, 94). En voici quelques exemples (avec les explications qu'ajoute l'auteur) :

accélérer, accélération: chabonnen, chabonnay/chabonnaj (en créole martiniquais bay chabon signifie accélérer)

agressivité : bèktans (en créole martiniquais bèktan signifie qui a du punch, agressif)

aqueduc : *masonn-chayèdlo* international : *toutwonlatè* 

Les deux derniers néologismes ne sont pas commentés par l'auteur. On peut deviner que *masonn-chayèdlo* est composé de 'maçonne charrieur de l'eau', *toutwonlatè* de 'tout (au) rond (de) la terre' (pour le mot *maçonne* v. Chaudenson 1974, 803). Selon Confiant, « le passage d'une langue de l'oralité à l'écriture ne se fait jamais sans douleur » (2001, 16); on peut, cependant, se demander si les douleurs infligées aux usagers du créole par ce genre de néologismes sont mieux supportables que les emprunts à une langue avec laquelle ils sont, du moins dans le contexte antillais, familiers.

#### 3.2. La lemmatisation

Nous écartons de nos réflexions les problèmes de la graphisation des créoles pour attirer rapidement l'attention sur un aspect qui, d'après nos expériences avec le dictionnaire seychellois et le Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien, nous paraît particulièrement épineux, voire insoluble en toute rigueur : le problème du découpage des unités lexicales (cf. Bollée 2001). Evidemment, les solutions proposées par les lexicographes doivent se justifier synchroniquement et non diachroniquement; du point de vue diachronique, seychellois labazour, detanzaot, britanblan, firamezir sont des mots composés, mais du point de vue synchronique ils ne sont plus analysables et sont donc écrits en un seul mot dans le Dictionnaire créole seychellois – français. Parmi les mots analysables, on observe différents degrés de lexicalisation (formations usuelles, formations qui ont subi un changement sémantique et dont le sens global ne correspond plus au sens littéral des constituants) qui sont difficiles à déterminer. En ce qui concerne les composés caractérisés par un degré élevé de lexicalisation, la variation que l'on observe dans les dictionnaires est considérable : bor lamer - borlamer - bor-de-mer 'bord de mer', pve koko - pve-koko 'cocotier', gran moun – granmoun 'adulte', pat poul – pat-poul - pat-poul 'herbe tortue, plante médicinale'. Un des points de divergence est le traitement de pti ou ti qui peut être analysé comme adjectif ou comme préfixe à valeur diminutive. Le DCGF tient compte de ce fait en proposant deux entrées, ti 'petit, petite' vs. ti 'préfixe diminutif', et on y trouve une série de mots tels que tibèf 'veau', tiboug 'gamin, garçon', tikaz 'maisonnette', écrits en un mot unique. Baker / Hookoomsing et Baggioni préfèrent le trait d'union (ti-baba 'petit bébé', tikanar 'canneton), tandis que d'autres lexicographes separent ti et le lexème suivant par un blanc : louisianais ti bebe, ti kana, seychellois pti bef, pti kanar.

## 3.3. La microstructure

La qualité d'un dictionnaire, comme on sait, ne se mesure pas d'après sa macrostructure, le nombre d'entrées qu'il comporte, mais à la microstructure, la richesse des informations fournies sous chaque mot vedette. Pour exemplifier les éléments de la microstructure, j'ai choisi les articles PALE 'parler, discuter' du DCGF et PAPIA 'parler; dire' du DCV.

Après l'entrée, la prononciation est indiquée dans le DCV d'après le système de l'API. TD, DCVF et DCV sont les seuls à noter la prononciation, et on peut se demander si pour le locuteur natif cette information est indispensable. Pour l'étranger, elle est également d'une utilité limitée, puisque tous les dictionnaires dont il est question ici utilisent un système graphique phonologique.

Après la vedette ou la transcripton, la plupart des lexicographes indiquent la classe grammaticale. D'autres ont volontairement renoncé à cette information, et les auteurs du DCGF justifient leur décision par le fait que la question des classes de mots en créole « fait encore l'objet d'un débat. [...] Nous suggérons, dans notre abrégé de grammaire, que les limites entre les classes des mots sont en tout cas, moins étanches en créole qu'en français » (p. 12).

Les variantes phonétiques, s'il y en a (ce qui n'est pas le cas dans les articles examinés), sont rangées par ordre alphabétique avec renvoi à l'entrée principale où elles figurent après la vedette. Les lexicographes réunionnais ont tenu compte des variantes acrolectales portant sur les oppositions /i/: /y/, /e,  $\varepsilon$ /: / $\rho$ ,  $\omega$ /. / /: /s/, / $\omega$ /: /z/ d'une façon en principe systématique, mais à notre avis pas tout à fait réussie, surtout en ce qui concerne le phonème / $\phi$ ,  $\omega$ /. Ainsi, pour le mot 'cheveux', on trouve les variantes *sové* vs. *chévé* (ADKR) et *chevë* (BDCR<sup>1</sup>), tandis que l'ALRé enregistre [seve] vs. [  $\phi$ v $\phi$ ] (cartes 84 et 85). Dans le BDCR, il y a des renvois pour /y/ et /i/: les entrées *bu*, *bufé*, *buro*, *bus*, *but* etc. renvoient à *bi*, *bifé*, *biro*, *bis*, *bit* etc. En revanche, il n'y en a pas pour / /: /s/ et / $\omega$ /: /z/ parce que les graphèmes <ch> et <j> n'ont pas été admis dans l'ordre alphabétique ; pour cette raison des variantes telles que *jalou*, *jamé*, *janm*, *chagrin*, *chalèr*, *chanté*, formes acrolectales de *zalou*, *zamé*, *zanm*, *sagrin*, *salèr*, *santé*, n'apparaissent pas dans la nomenclature.

Pour tous les créoles français, il se pose également le problème de la variation morphologique, concernant les mots avec ou sans agglutination de l'article (français) ou du [z] final des déterminants, cf. par exemple seychellois (l)abazour, (l)adisyon, (l)administrasyon, (l)admirasyon, (la)famiy, (la)kominote. Tandis que Baker et Hookoomsing se sont efforcés d'identifier les variantes « principales » et « secondaires » (les variantes « secondaires », moins fréquentes, sont indiquées entre parenthèses après l'entrée, avec renvoi à l'ordre alphabétique), ce prodédé s'est avéré impracticable face aux centaines de variantes retenues dans le dictionnaire du seychellois, où l'agglutination est restée un procédé productif jusqu'à nos jours.

Les dictionnaires examinés étant des dictionnaires bilingues, la description sémantique commence par la traduction du mot en français, anglais etc., en allemand et portugais dans le DCV; plusieurs traductions, numérotées ou non, sont données dans le cas des mots polysémiques. Mots intraduisibles ou termes qui désignent des réalités spécifiques reçoivent des définitions qui donnent parfois lieu à des développements de nature encyclopédique, par exemple mauricien gren sek 'terme collectif désignant les haricots, les lentilles, les pois secs, les différentes variétés de dal, etc.'; grey/e 'rendre une surface rugueuse avant d'appliquer une couche de béton ou d'enduit'; gun 'construction faite de bois et de papier couverte de motifs décoratifs, représentant le tombeau de Hussain ou de Hassan, qu'on transporte lors de la procession à l'occasion de la fête Muharram' (DKM); seychellois fatak 'grande graminée utilisée comme fourrage et dont les épis servent à faire des balais, Panicum maximum', flanbwayan 'flamboyant, arbre originaire de Madagascar de la famille des légumineuses qui

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La justification de l'emploi du graphème <ë> à la page 371 est incompréhensible.

au temps de la floraison se couvre de fleurs d'un rouge vif, Delonix regia' (DKSF). Plusieurs linguistes ont souligné à juste titre que les simples traductions des dictionnaires bilingues font « croire à une similitude de sens, somme toute illusoire » (M.-C. Hazaël-Massieux 1997, 252), mais il faut admettre que les auteurs des premiers dictionnaires de langues sans tradition écrite, surtout s'ils ne disposent pas d'une équipe de collaborateurs professionnels, ne peuvent pas accomplir des miracles. Dans le *Dictionnaire guadeloupéen*, on observe souvent des traductions avec plusieurs équivalents synonymiques (par ex. *fafouya* 'importun, indiscret, curieux, fouineur', *fayotè* 'espion, mouchard, cafard, fayot, indiscret, curieux'), ou la tentative de décrire le contenu sémantique du mot avec des exemples et des renvois aux entrées lexicales synonymes ou sémantiquement apparentés; cf. l'article PALE:

PALÉ parler, discuter (Voir: Kozé). ♦ An ka palé ba-w/An ka palé-w: Je te parle./C'est à toi que je m'adresse. ♦ Palé si bout a lang: Zozoter. ♦ Palé pawòl: Bavarder (Voir: Langanné). ♦ Palé an zòrèy-la an ka tann la: Ce que tu dis n'a aucun intérêt pour moi. ♦ Palé an né: Nasiller. Palé pa bouch: Fais attention à ce que tu dis. ♦ Palé andaki/palé an kwen-a-tab: Faire des apartés, des meses basses. ♦ Sé mwen ou palé?: Tu es sûr que c'est bien à moi que tu t'es adressé? ♦ Zòt ké tann palé: Vous aurez de mes nouvelles (Voir: Papal). ♦ Palé a-y gra: Il aime les sujets scabreux./Il parle avec assurance. ♦ Onlo palé initil: Bavardage inutile/Propos futiles/Parlottes. (Voir: Langannaj). ♦ Timoun ka palé lang/langaj: Les petits ont un langage incompréhensible (Voir: Jagonné). ♦ Bay palé: Donner la parole. ♦ Palé pli fò: Hausser le ton (Voir: Hélé). ♦ Yo ba-w bwè dlo-palé: Tu n'arrêtes pas de bavarder (Voir: Langanné). ♦ Palé mal: Médire (Voir: Malpalé).

Le DCGF et l'ADKR illustrent environ la moitié des mots recencés avec des exemples ; dans le dictionnaire guadeloupéen ils sont forgés par les auteurs eux-mêmes, tandis qu'Armand, qui les a pris de son corpus, cite les auteurs des textes qui ont servi de sources. Les auteurs des dictionnaires de l'haïtien ainsi que N. Quint on tenu à illustrer toutes les entrées avec des exemples, tirés du corpus oral dans le cas du TD, provenant de plusieurs sources (bon nombre du TD) ou fabriqués *ad hoc* pour ce qui est du HCEF. Dans le DLC et le DCV, le nombre d'exemples est largement supérieur à celui qu'on trouve dans tous les autres dictionnaires en question, ce qui se reflète dans la taille de ces ouvrages (presque 500 pages de grand format pour le DLC, sans compter les index, et 864 pages pour le DCV) ; le verbe louisianais PARLE est illustré avec 14 exemples, le verbe cap-verdien PAPIA avec 18, dans tous les cas des phrases complètes. DLC et DCV sont aussi les seuls à indiquer les références exactes de leurs citations. Tous les exemples sont traduits en français dans TD et DCVF, en anglais dans DCL – le fait qu'ils ne soient pas traduits dans HCEF et DCV ne gêne pas le locuteur natif, mais est regrettable du point de vue de l'étudiant ou du chercheur étranger.

Le DCV est le seul à avoir systématisé les informations sur le contenu des mots avec des formules syntaxiques, par exemple pour le sens 'parler' du verbe PAPIA :

```
algen ~ (ku algen) (sobri algun kusa)

'quelqu'un parle (avec quelqu'un) (sur quelque chose)'
algen ~ algun kusa (lingua)

'quelqu'un parle quelque chose (langue)', etc.

pour le sens 'dire':
algen ~ algun kusa
'quelqu'un dit quelque chose'

Un ou plusieurs exemples sont cités pour chaque construction.
```

Tous les lexicographes se sont efforcés de tenir compte, dans la mesure du possible, de locutions et expressions idiomatiques dans lequelles entre le mot en question (v. l'entrée PALE cité *supra*). Pour ce qui est des mots composés, s'ils ne figurent pas dans la microstructure

(dans DCGF, BDCR, DKSF), ils sont classés comme sous-entrées (ADKR, DKM) ou entrées à part (HCEF, DCV).

Le dernier élément de l'entrée PAPIA dans le DCV est l'étymologie : « do portug. PAPEAR, PIPIAR ». Parmi les autres lexicographes, Baker / Hookoomsing et D'Offay (de St. Jorre) / Lionnet sont les seuls à indiquer l'origine de tous les mots recencés, en renvoyant également aux sources de l'étymologie ; Baggioni et Armand se sont limités à signaler, le cas échéant, l'origine non-française (malgache, tamoule, etc.) ou inconnue (entre crochets après le mot vedette). Ph. Baker a dépouillé systématiquement les textes anciens du mauricien ; les mots qui proviennent de cette collecte sont datés et cités avec la graphie originale.

Article paru dans Revue française de linguistique appliquée, 2005

# Lexicographie créole: problèmes et perspectives

Annegret Bollée, Universität Bamberg, Allemagne

## 1. Introduction

Cette contribution se divise en deux sections : après un bref survol historique des glossaires et dictionnaires créoles, dont les premiers datent du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui n'ont pas encore atteint l'étape finale du dictionnaire monolingue, nous discuterons les problèmes et méthodes de la lexicographie créole. Il s'agit souvent de problèmes spécifiques aux langues qui ont eu récemment accès à l'écriture ou pour lesquelles on est en train de développer un code écrit.

Nous nous limiterons par la suite aux créoles à base de langues romanes, à savoir :

- les créoles français de la zone américaine et de l'Océan Indien ;
- le papiamento à base ibéroromane, parlé aux îles ABC (Aruba, Bonaire, Curação) ;
- les luso-créoles de Guinée-Bissau, du Cap-Vert et des îles du Golfe de Guinée ;
- le saramaccan au Surinam, de classification discutable, mais dont le vocabulaire est en grande partie d'origine portuguaise.

Dans notre contexte, nous passerons sous silence la question de la genèse des créoles (cf. Chaudenson 2003), mais il importe de tenir compte du fait que la plupart d'entre eux coexistent, jusqu'à nos jours, avec leur langue de base dans une situation de diglossie (ou triglossie créole – français – anglais). Ceci a pour conséquence que la langue de base est, pour ainsi dire, la source « naturelle » pour l'enrichissement du lexique au cours du passage de la langue créole à l'écrit, ce qui implique bien sûr le danger de « décréolisation », dans le cas des franco-créoles, de l'évolution du lexique créole sous l'influence du lexique français, en

particulier « par l'action des moyens de communication de masse et sous l'effet de démocratisation de l'enseignement » (cf. Chaudenson 1981, 253).

# 2. Historique

A l'instar de la description de beaucoup d'autres langues, la lexicographie créole commence par des glossaires et dictionnaires compilés par des missionaires. Les tout premiers dictionnaires créoles sont l'œuvre de deux Frères Moraves : le *Criolisches Wörterbuch* de C.G.A. Oldendorp (1767-68), dictionnaire du *negerhollands* ('hollandais des nègres') qui était parlé aux Iles Vierges jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, et le *Wörterbuch des Saramakkischen* de J.A. Riemer (1779). Le dernier en date des ouvrages de religieux est le *Dictionnaire du créole de Marie-Galante* (1994) du Père Barbotin.

« L'œuvre fondatrice » (Fattier 1997, 256) de la lexicographie des créoles français, le vocabulaire français – créole qu'on trouve dans le *Manuel des Habitans de Saint-Domingue* de S.J. Ducœurjoly (1802), est une source très précieuse pour l'histoire du vocabulaire haïtien. Ce glossaire contenant 395 entrées, suivi de conversations françaises – créoles, était destiné aux futurs colons de Saint-Domingue. En vue de ce public, le vocabulaire concernant les réalités coloniales (flore, faune, alimentation, culture de la canne, etc.) est privilégié dans la nomenclature (Fattier 1997, 260).

La plupart des glossaires accompagnent les premières descriptions grammaticales entreprises soit par des amateurs, soit par des linguistes qui comptent parmi les pionniers des études créoles. A la première catégorie appartient le livre *Philologie créole* (1936, <sup>2</sup>1937) de l'Haïtien Jules Faine, qui s'efforce, dans un « glossaire étymologique » de 1.566 entrées, de prouver que le créole est « avant tout une survivance de ces anciens dialectes [normand, picard, angevin, poitevin, etc.] aujourd'hui disparus » (1937, XI). Eu égard à la documentation réduite dont il disposait, on n'est pas surpris de constater que ses résultats ne sont pas toujours fiables, mais son glossaire contient bon nombre de mots qui ne sont pas attestés ailleurs. La même remarque peut être faite à propos du *Dictionnaire français – créole* (1974), publié après sa mort par une équipe sous la direction de G. Lefebvre. Parmi les linguistes qui ont ouvert la voie de la créolistique moderne, on peut compter Robert A. Hall Jr., dont l'étude *Haitian Creole. Grammar – Textes – Vocabulary* (1953) a servi de modèle pour d'autres descriptions, par ex. A. Bollée, *Le créole français des Seychelles* (1977), et I. Neumann, *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane* (1985). Les glossaires de ces ouvrages

n'offrent que des équivalents français des mots créoles, mais les références à la grammaire et aux textes chez Bollée et Neumann permettent de les retrouver dans le contexte de leur(s) emploi(s).

Une place à part revient à deux précurseurs dans la recherche lexicale créole qui ont opté pour le classement idéologique du vocabulaire : Elodie Jourdain (1956) et Robert Chaudenson ; la thèse momumentale du dernier, *Le lexique du parler créole de la Réunion* (1974), est devenue, par la suite, une source incontournable pour la lexicographie du réunionnais ainsi que pour la recherche étymologique dans tout le domaine des créoles français (cf. Bollée 1993, 2000, 2003). Tandis qu'E. Jourdain a disposé ses données sous forme de simples listes de mots, avec quelques explications supplémentaires pour les réalités martiniquaises, R. Chaudenson a essayé « de présenter les termes 'en siutation', en visant à donner, à travers le lexique, une idée de la vie et de l'activité créoles » (1974, XLVII).

L'étape des dictionnaires à proprement parler commence dans les années 1970, les années 80 étant particulièrement fructueuses pour la lexicographie des créoles français. Tous les dictionnaires créoles publiés jusqu'à présent sont des dictionnaires bilingues, généralement créole – français / portuguais / néerlandais etc., ou trilingues créole – anglais – français (Valdman 1981, Baker/Hookoomsing 1987, Valdman et al. 1998). Quelques-uns sont accompagnés d'un lexique inverse (Valdman 1981, Ludwig et al. 1990, Valdman et al. 1998) ; seul Dijkhoff 1985 et Mondesir 1992 comportent des parties Nederlands – Papiaments et English – Kwéyòl respectivement. Le *Dictionnaire élémentaire français – créole* de Pierre Pinalie (1992) s'adresse au « nouvel arrivant francophone » qui veut apprendre le créole martiniquais. Pour ce faire, il trouvera « dans cet ouvrage 4 500 mots français et près de 15 000 mots, expressions, tournures ou phrases créoles destinés à aider l'apprenant qui cherche à exprimer sa pensée dans un créole traditionnel [...] grammaticalement correct » (1992, 7).

La première tentative d'un dictionnaire monolingue, entreprise dans les années 1990 à Lenstiti Kreol aux Seychelles, n'a pas eu de suite. Le problème majeur pour les futurs auteurs de dictionnaires monolingues créoles est, d'après M.-C. Hazaël-Massieux « la question délicate, mais ô combien intéressante, de la 'définition' » (1997, 241) sur laquelle elle s'est penchée dans plusieurs publications (v. la bibliographie dans l'article de 1997). D'une part, ils se heurteront aux problèmes techniques de « l'inexistence du métalangage adéquat » et de

« l'insuffisance du vocabulaire disponible », d'autre part, au fait que « les fondements d'une véritable sémantique créole », autrement dit la description du lexique par champs notionnels, comme l'a entreprise R. Chaudenson (1974) pour le réunionnais, reste à faire pour les autres créoles (1997, 242-3).

Pour exemplifier nos propos par la suite, nous examinerons les dictionnaires suivants (présentés par ordre chronologique) :

Haïti Bentolila 1976 : *Ti Diksyonnè kreyòl – franse* (TD)

Haïti Valdman 1981 : *Haitian Creole – English – French Dictionary* (HCEF)

Seychelles D'Offay/Lionnet 1982 : *Diksyonner kreol – franse* (DKSF 1982)

2<sup>e</sup> édition : St. Jorre/Lionnet 1999 (DKSF 1999)

Guadeloupe<sup>2</sup> Poullet et al. 1984 : *Dictionnaire créole – français* (DCGF 1984)

2<sup>e</sup> édition : Ludwig et al. 1990 (DCGF 1990)

Maurice Ledikasyon pu Travayer 1985 : *Diksyoner kreol – angle* (LPT)

Maurice Baker/Hookoomsing 1987: Diksyoner kreol morisyen (DKM)

Réunion Baggioni 1987, <sup>2</sup>1990 : *Dictionnaire créole réunionnais – français* (BDCR)

Réunion Armand 1987 : Dictionnaire kréol rénioné – français (ADKR)

St. Lucie Mondesir/Carrington 1992 : Dictionary of St. Lucian Creole (DStLC)

Guyane Barthelemi 1995 : Dictionnaire pratique créole guyanais – français (DPCG)

Louisiane Valdman et al. 1998: Dictionary of Louisiana Creole (DLC)

Cap-Vert Quint 1999 : *Dictionnaire cap-verdien – français* (DCVF)

Cap-Vert Lang 2002 : Dicionário do crioulo da Ilha de Santiago (Cabo Verde) (DCV)

Ces dictionnaires sont l'œuvre soit de linguistes qui ont collaboré avec des informateurs ou des conseillers natifs (par ex. Bentolila, Valdman HCEF, Baker/Hookoomsing, Lang), soit de non-linguistes natifs qui ont fait appel à la collaboration de linguistes étrangers (D'Offay/Lionnet à A. Bollée, Poullet et al. à R. Ludwig, Mondesir à L. Carrington). Le public auquel ils sont destinés est en premier lieu la communauté linguistique concernée, mais déjà les amateurs, et *a fortiori* les linguistes, ont également visé la *scientific community* internationale à laquelle ils voulaient fournir une description du lexique aussi exacte et complète que possible. Le DCV montre de façon convaincante que les deux buts peuvent être atteints en même temps ; dans ses mots de remerciement à l'adresse de Jürgen Lang dans la

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un dictionnaire créole martiniquais – français, préparé par l'Abbé David et Lambert-Félix Prudent est quasiment fini et sera publié prochainement.

préface, Manuel Veiga signale que le poids scientifique du dictionnaire est devenu un facteur décisif dans la discussion actuelle autour du statut officiel du créole cap-verdien.

La plupart des dictionnaires en question s'inscrivent dans le contexte de l'aménagement linguistique dans le pays ou la région concernés, par exemple l'accession du créole au statut de langue officielle aux Seychelles en 1981 et en Haïti en 1987, ou la revendication d'une place pour le créole dans le système éducatif qui a eu des suites très différentes dans les divers pays : en Haïti, le créole a été introduit à l'école en 1979, aux Seychelles en 1982, à Curaçao en 1983 ; en France, l'élargissement de la Loi Deixonne aux DOM a débouché sur la création très controversée d'un CAPES de créole (CAPES 2001). Dans d'autres pays comme l'Île Maurice, pays multilingue où le créole est la seule langue parlée par toute la population, il ne reçoit aucune reconnaissance officielle ; néanmoins, il y a des initiatives privées comme Ledikasyon pu Travayer qui – comme l'indique le nom – s'engage dans la formation des adultes et organise des cours d'alphabétisation pour lesquels un dictionnaire est indispensable.

# 3. Problèmes et méthodes de la lexicographie créole

Les problèmes et méthodes de la lexicographie créole sont en principe les mêmes que pour la description d'autres langues. Certains problèmes spécifiques se posent, cependant, pour trois raisons :

1° à cause de la fonction et de l'importance des dictionnaires dans le contexte de l'aménagement linguistique et de l'enrichissement lexical de langues qui ont eu récemment accès à l'écriture :

2° à cause du fait que les créoles sont issus de langues de base et coexistent, dans la plupart des cas, avec ces langues dans les mêmes communautés linguistiques ;

3° à cause de la situation sociolinguistique de diglossie qui, depuis une époque relativement récente, manifeste des signes de changement dans le sens d'une répartition moins rigide des variétés « hautes » et « basses » : d'une part, les créoles, variétés basses selon la description classique de Ferguson, ont conquis du terrain dans les domaines de la variété haute, d'autre part, ces langues traditionnellement stigmatisées comme « langues des esclaves », ont gagné en prestige.

# 3.1. La macrostructure

Lors de la constitution de la nomenclature, un certain nombre de questions fondamentales doivent être prises en considération :

- le problème de la variation diatopique : en présence de plusieurs variantes, on peut en choisir une ou tenir compte de toutes les variantes qui devraient alors être dûment marquées ;
- un problème spécifique de la description des créoles, à savoir la difficulté de délimiter un lexique proprement créole dans le contexte de diglossie avec la langue de base ;
- la question de la sélection, qui concerne surtout le vocabulaire technique et scientifique et débouche sur le problème de l'enrichissement du vocabulaire.

La variation diatopique dépend, on s'en doute, dans une large mesure du nombre de locuteurs. Le seychellois, parlé par environ 80 000 personnes, est relativement homogène; on n'observe que très peu de divergences entre les parlers des différentes îles. Les auteurs du DKM, eux aussi, ne font pas état de différences régionales, mais il prennent en compte les usages linguistiques de certains groupes sociaux (« mots employés entre eux uniquement par les membres d'un groupe ethnique ou religieux », p. 15). En revanche, le créole des îles du Cap-Vert manifeste une variation considérable qui a amené J. Lang et son équipe à sélectionner le parler de l'1île de Santiago, où est située la capitale Praia et où réside environ la moitié des Cap-Verdiens. En Haïti, pays qui comporte avec 8 millions de locuteurs la plus grande communauté créolophone, on parle même de dialectes (du Nord, du Sud et du Centre, cf. Fattier 1998). Pour cette raison, l'équipe de Bentolila s'est proposée d'enregistrer un corpus homogène dans la région de Saint-Marc, située au centre du pays. A. Valdman a inventorié, pour le HCEF, tous les mots recensés par ses prédécesseurs, en ajoutant, le cas échéant, des marques diatopiques, son objectif principal étant de codifier la variété de la capitale Port-au-Prince. Tout autre était le but visé par les auteurs du DLC, à savoir recueillir une documentation aussi complète que possible, y compris de la variation diatopique, d'un créole moribond (parlé par 20-30 000 locuteurs), pour lequel la question de codification ne se pose plus.

Le problème de délimiter un lexique proprement créole dans une situation de diglossie avec la langue de base qui reste disponible « se pose avec une acuité toute particulière » (M.-C. Hazaël-Massieux 1989, 74). Pour ce qui est des créoles français, R. Chaudenson l'a soulevé à maintes reprises depuis sa thèse de 1974 : « En fait, sauf à élaborer une méthodologie précise et explicite qui, à ma connaissance, n'a pas pour le moment été mise en place dans les travaux que je connais, le lexique d'un créole français est susceptible, par simple usage du terme dans un discours en créole et, éventuellement, le cas échéant, par simple adaptation phonétique,

d'intégrer n'importe quel mot de la langue française. [...] Potentiellement et... paradoxalement, le lexique d'un créole français est donc plus étendu que celui du français puisqu'il comporte, outre ses constituants spécifiques, le lexique français lui-même dans son intégralité » (2003, 235-6). Pour sa thèse, Chaudenson a donc choisi une méthode « lente, mais sûre » afin d'obtenir des témoignages fiables du créole authentique : écouter parler créole, constituer un fichier où se trouvent relevés tous les termes qu'on entend (1974, XXXII-XXXIV). Des principes comparables ont guidé les recherches dirigées par A. Bentolila: « Nous nous sommes [...] refusé à utiliser la méthode, certes pratique mais ici aventureuse, du questionnaire [...]. Nous avons choisi de recueillir une quantité importante de discours émis par des locuteurs dont le créole constituait le seul instrument de communication. [...] L'ensemble de notre corpus a été dépouillé... » (p. 8). Les méthodes scientifiquement rigoureuses de Chaudenson et Bentolila ont pourtant le grand désavantage de fournir des nomenclatures lacunaires : dans Chaudenson 1974 manquent, par exemple, les équivalents créoles des mots français suivants (qui figurent tous dans BDCR, ADKR ou l'Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion [ALRé]): abandonner, abasourdir, abat-jour, abcès, abolir, s'abonner, abonnement, d'abord, abriter, accélérateur, accepter. Dans la perspective de Chaudenson, qui ne visait nullement à un inventaire exhaustif et dont un des objectifs principaux était l'étude diachronique du vocabulaire créole qui diffère de celui du français actuel (archaïsmes français, survivances dialectales, apports des langues de contact), ces lacunes sont sans importance; mais on s'attend à trouver les mots énumérés dans un dictionnaire de langue qui s'engage à répondre aux besoins communicatifs de la vie moderne (v. infra).

Les inventaires de Chaudenson et Bentolila ont été constitués à partir de corpus oraux ; un corpus oral, pourtant, ne contiendra forcément que le vocabulaire de la langue parlée, toujours réduit par rapport à celui de la langue écrite. Or, pour tous les créoles, des corpus écrits de dimensions importantes et comportant des textes variés faisaient défaut dans les années 1980 ; bien que les publications en créole se soient multipliées entre-temps, le nombre de textes écrits, d'ailleurs presque uniquement des textes littéraires, est resté jusqu'à l'heure actuelle très restreint. A. Armand souligne qu'il a compilé pour son dictionnaire, conçu comme « 'trésor' de la langue créole », « tous les termes de tous les lexiques et glossaires existants et [...] tous les 'mots' fournis par le dépouillement de la quasi-totalité de la production littéraire réunionnaise d'expression créole » (p. XII et XXIX). Méthode sans aucun doute scientifiquement louable, mais dont le résultat démontre que cette base est insuffisante si on

se propose, comme il le fait, de publier « un outil pédagogique [...] pour la valorisation et le développement de la langue créole » (p. XI). Si l'on compare sa nomenclature avec les données d'autres sources pour le réunionnais ou des dictionnaires mauriciens et seychellois, on constate l'absence, par exemple, d'équivalents créoles de *placard*, *plafond*, *plafonner*, *plaidoirie*, *plaie*, (se) plaindre, planète, planifier, plante, plaquer.

En règle générale, les lexicographes se sont efforcés de constituer un inventaire le plus exhaustif possible du créole en question, en tenant également compte du vocabulaire technique et scientifique de création récente ; les auteurs du DCV sont les seuls à avoir volontairement écarté le vocabulaire « moderne ». La nomenclature de ce dictionnaire, qui ne décrit que le lexique de la langue parlée (« As fontes, que foram sistematicamente analisadas, pertencem sem excepçao ao discurso oral », p. IX), comprend 8 388 entrées (p. X) ; c'est à peu près le nombre d'entrées dans le DCGF 1990, tandis que le DKSF 1999 qui enregistre un grand nombre de néologismes créés pour les besoins communicatifs nouveaux (les manuels scolaires ont été dépouillés systématiquement) comprend plus de 13 000 entrées (le DKSF 1982 en contenait environ 10 000). Le chiffre de 15 000 « mots » donné dans l'ADKR (p. XI) ne peut pas lui être comparé parce qu'il inclut également des « mots composés, locutions, expressions figées » qui, dans les autres dictionnaires, sont « cachés » dans la microstructure. On est donc dans tous ces cas très loin des 25 000 mots du *Dictionnaire du français contemporain* ou des 45 000 du *Petit Larousse*.

Pour les lexicographes qui se proposent de fournir à leur public un outil qui le rende capable de produire des discours ou des textes ayant trait aux domaines traditionnellement réservés à la variété haute (articles de journaux, livres scolaires, etc.), la question de l'enrichissement du vocabulaire, souvent discutée de façon vive, voire polémique, est incontournable. Comme on sait, il y a deux options pour la création de mots nouveaux : on peut « créoliser » le lexique de la variété haute (le français dans les DOM, l'anglais ou le français à l'Île Maurice et aux Seychelles, le portugais au Cap-Vert), ou créer des néologismes à partir de bases créoles. À en juger par le témoignage du LPT et du DKSF 1999, à Maurice et aux Seychelles le lexique créole a été enrichi par des centaines de néologismes, presque tous des termes techniques et scientifiques empruntés au français, comparables aux vagues de mots savants qui ont enrichi le lexique français depuis le Moyen-Âge, surtout aux XIVe et XVIe siècles. Pour s'en faire une idée, voici quelques exemples de mots français dont les équivalents créoles sont attestés uniquement dans LPT et DKSF 1999 : concept, conciliation, concilier, conditionnement,

conditionner, confiscation, confisquer, conforme, conformiste, conformité, congénital, conjonctivite, conjoncture, conjoncturel, conjugaison, connivence.

Si l'on considère la langue simplement comme instrument de communication, l'élargissement du vocabulaire par emprunts à la variété haute, voire la langue de base dont est issu le créole, ne pose pas de problème. Or, la langue a également une fonction identitaire, et pour certains « linguistes natifs » dans les DOM le rapprochement graduel du créole au français est considéré comme un phénomème de décréolisation qu'il faut à tout prix éviter. Les linguistes du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone (GEREC) aux Antilles ont posé, pour la codification ainsi que pour l'enrichissement lexical du créole, le principe du « basilecte », établi sur la base d'une déviance maximale par rapport au français. Pour « construire le créole écrit », R. Confiant a publié un *Dictionnaire des néologismes créoles* (2001), proposant des créations qui, par d'autres chercheurs, ont été qualifiées d' « inventions monstrueuses [...] aussi radicales que ridicules » (Prudent 2001, 94). En voici quelques exemples (avec les explications qu'ajoute l'auteur) :

accélérer, accélération : *chabonnen*, *chabonnay/chabonnaj* (en créole martiniquais *bay chabon* signifie *accélérer*)

agressivité : bèktans (en créole martiniquais bèktan signifie qui a du punch, agressif)

aqueduc : *masonn-chayèdlo* international : *toutwonlatè* 

Les deux derniers néologismes ne sont pas commentés par l'auteur. On peut deviner que *masonn-chayèdlo* est composé de 'maçonne charrieur de l'eau', *toutwonlatè* de 'tout (au) rond (de) la terre' (pour le mot *maçonne* v. Chaudenson 1974, 803). Selon Confiant, « le passage d'une langue de l'oralité à l'écriture ne se fait jamais sans douleur » (2001, 16); on peut, cependant, se demander si les douleurs infligées aux usagers du créole par ce genre de néologismes sont mieux supportables que les emprunts à une langue avec laquelle ils sont, du moins dans le contexte antillais, familiers.

## 3.2. La lemmatisation

Nous écartons de nos réflexions les problèmes de la graphisation des créoles qui sont traités dans d'autres contributions à ce volume, pour attirer rapidement l'attention sur un aspect qui, d'après nos expériences avec le dictionnaire seychellois et le *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, nous paraît particulièrement épineux, voire insoluble en toute rigueur : le problème du découpage des unités lexicales (cf. Bollée 2001). Evidemment,

les solutions proposées par les lexicographes doivent se justifier synchroniquement et non diachroniquement; du point de vue diachronique, seychellois labazour, detanzaot, britanblan, firamezir sont des mots composés, mais du point de vue synchronique ils ne sont plus analysables et sont donc écrits en un seul mot dans le DKSF. Parmi les mots analysables, on observe différents degrés de lexicalisation (formations usuelles, formations qui ont subi un changement sémantique et dont le sens global ne correspond plus au sens littéral des constituants) qui sont difficiles à déterminer. En ce qui concerne les composés caractérisés par un degré élevé de lexicalisation, la variation que l'on observe dans les dictionnaires est considérable : bor lamer - borlamer - bor-de-mer 'bord de mer', pye koko - pye-koko 'cocotier', gran moun – granmoun 'adulte', pat poul – pat-poul - pat-poul 'herbe tortue, plante médicinale'. Un des points de divergence est le traitement de pti ou ti qui peut être analysé comme adjectif ou comme préfixe à valeur diminutive. Le DCGF tient compte de ce fait en proposant deux entrées, ti 'petit, petite' vs. ti 'préfixe diminutif', et on y trouve une série de mots tels que tibèf 'veau', tiboug 'gamin, garçon', tikaz 'maisonnette', écrits en un mot unique. Baker / Hookoomsing et Baggioni préfèrent le trait d'union (ti-baba 'petit bébé', tikanar 'canneton), tandis que d'autres lexicographes separent ti et le lexème suivant par un blanc : louisianais ti bebe, ti kana, seychellois pti bef, pti kanar.

Le problème majeur de la lemmatisation, le traitement de la polysémie, est le même pour toutes les langues et peut donc être négligé dans un travail sur la lexicographie créole. Les lexicographes que nous passons en revue ici distinguent d'une façon convaincante entre homonymie et polysémie, seul Barthelemi regroupe dans une seule entrée différents mots qui, même dans un dictionnaire « pratique », devraient être séparés, cf. les entrées BA 'bât, bas, donner, céder', MO 'moi, mot' ou PA 'pas, par, part'. En ce qui concerne les mots polysèmes, la plupart des lexicographes regroupent les différentes significations d'un mot dans un seul article, mais HCEF, DCGF et ADKR optent, le cas échéant, pour plusieurs entrées, sans pour autant être d'accord sur leur nombre. En voici quelques exemples (les chiffres sont ceux des trois dictionnaires dans l'ordre cité) : pour le verbe 'passer' il y en a 10 / 11 / 4, pour 'casser' 8 / 4 / 1, pour 'descendre' 7 / 1 / 1, pour 'tirer' 6 / 8 / 5, pour 'piquer' 5 / 3 / 2, pour 'pousser' 4 / 4 / 2, sans compter les composés ou locutions (par exemple haïtien *pase kondisyon, pase mizè, pase nan betiz, pase nan jwèt, pase nan tenten, pase papye* etc. ; réunionnais *kasé briz, kas zasièt, kaskou, kaskouto, kasmarmit*) qui ont droit à des entrées à part.

#### 3.3. La microstructure

La qualité d'un dictionnaire, comme on sait, ne se mesure pas d'après sa macrostructure, le nombre d'entrées qu'il comporte, mais à la microstructure, la richesse des informations fournies sous chaque mot vedette. Pour exemplifier les éléments de la microstructure, j'ai choisi les articles PALE 'parler, discuter' du DCGF et PAPIA 'parler; dire' du DCV.

Après l'entrée, la prononciation est indiquée dans le DCV d'après le système de l'API. TD, DCVF et DCV sont les seuls à noter la prononciation, et on peut se demander si pour le locuteur natif cette information est indispensable. Pour l'étranger, elle est également d'une utilité limitée, puisque tous les dictionnaires dont il est question ici utilisent un système graphique phonologique.

Après la vedette ou la transcripton, la plupart des lexicographes indiquent la classe grammaticale. D'autres ont volontairement renoncé à cette information, et les auteurs du DCGF justifient leur décision par le fait que la question des classes de mots en créole « fait encore l'objet d'un débat. [...] Nous suggérons, dans notre abrégé de grammaire, que les limites entre les classes des mots sont en tout cas, moins étanches en créole qu'en français » (p. 12). Pour ce débat nous renvoyons au fascicule 138 (2000) de la revue Langages sur la « Syntaxe des langues créoles » (dir. par D. Véronique).

Les variantes phonétiques, s'il y en a (ce qui n'est pas le cas dans les articles examinés), sont rangées par ordre alphabétique avec renvoi à l'entrée principale où elles figurent après la vedette. Les lexicographes réunionnais ont tenu compte des variantes acrolectales portant sur les oppositions /i/: /y/, /e,  $\varepsilon$ /: / $\rho$ ,  $\alpha$ /, / /: /s/, / $\infty$ /: /z/ d'une façon en principe systématique, mais à notre avis pas tout à fait réussie, surtout en ce qui concerne le phonème /ø, œ/. Ainsi, pour le mot 'cheveux', on trouve les variantes sové vs. chévé (ADKR) et chevë (BDCR<sup>3</sup>), tandis que l'ALRé enregistre [seve] vs. [ øvø] (cartes 84 et 85). Dans le BDCR, il y a des renvois pour /y/ et /i/: les entrées bu, bufé, buro, bus, but etc. renvoient à bi, bifé, biro, bis, bit etc. En revanche, il n'y en a pas pour / /:/s/ et /∞/:/z/ parce que les graphèmes <ch> et <j> n'ont pas été admis dans l'ordre alphabétique; pour cette raison des variantes telles que jalou, jamé, janm, chagrin, chalèr, chanté, formes acrolectales de zalou, zamé, zanm, sagrin, salèr, santé, n'apparaissent pas dans la nomenclature.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La justification de l'emploi du graphème <ë> à la page 371 est incompréhensible.

Pour tous les créoles français, il se pose également le problème de la variation morphologique, concernant les mots avec ou sans agglutination de l'article (français) ou du [z] final des déterminants, cf. par exemple mauricien (l)abazour, (l)abonnman, (la)bonte, (l)adisyon, (l)administrasyon dans le DKM (le nombre de variantes augmente sensiblement si on consulte LPT et DKM). Tandis que Baker et Hookoomsing se sont efforcés d'identifier les variantes « principales » et « secondaires » (les variantes « secondaires «, moins fréquentes, sont indiquées entre parenthèses après l'entrée, avec renvoi à l'ordre alphabétique), ce prodédé s'est avéré impracticable face aux centaines de variantes retenues dans le dictionnaire du seychellois, où l'agglutination est restée un procédé productif jusqu'à nos jours.

Les dictionnaires examinés étant des dictionnaires bilingues, la description sémantique commence par la traduction du mot en français, anglais etc., en allemand et portugais dans le DCV; plusieurs traductions, numérotées ou non, sont données dans le cas des mots polysémiques. Mots intraduisibles ou termes qui désignent des réalités spécifiques reçoivent des définitions qui donnent parfois lieu à des développements de nature encyclopédique, par exemple mauricien gren sek 'terme collectif désignant les haricots, les lentilles, les pois secs, les différentes variétés de dal, etc.'; grey/e 'rendre une surface rugueuse avant d'appliquer une couche de béton ou d'enduit'; gun 'construction faite de bois et de papier couverte de motifs décoratifs, représentant le tombeau de Hussain ou de Hassan, qu'on transporte lors de la procession à l'occasion de la fête Muharram' (DKM) ; seychellois fatak 'grande graminée utilisée comme fourrage et dont les épis servent à faire des balais, Panicum maximum', flanbwayan 'flamboyant, arbre originaire de Madagascar de la famille des légumineuses qui au temps de la floraison se couvre de fleurs d'un rouge vif, Delonix regia' (DKSF). Plusieurs linguistes ont souligné à juste titre que les simples traductions des dictionnaires bilingues font « croire à une similitude de sens, somme toute illusoire » (M.-C. Hazaël-Massieux 1997, 252), mais il faut admettre que les auteurs des premiers dictionnaires de langues sans tradition écrite, surtout s'ils ne disposent pas d'une équipe de collaborateurs professionnels, ne peuvent pas accomplir des miracles. Dans le DCGF, on observe souvent des traductions avec plusieurs équivalents synonymiques (par ex. fafouya 'importun, indiscret, curieux, fouineur', fayotè 'espion, mouchard, cafard, fayot, indiscret, curieux'), ou la tentative de décrire le contenu sémantique du mot avec des exemples et des renvois aux entrées lexicales synonymes ou sémantiquement apparentés ; cf. l'article PALE :

PALÉ parler, discuter (Voir : Kozé). ♦ An ka palé ba-w/An ka palé-w : Je te parle./C'est à toi que je m'adresse. ♦ Palé si bout a lang : Zozoter. ♦ Palé pawòl : Bavarder (Voir :

Langanné). ◆ Palé an zòrèy-la an ka tann la : Ce que tu dis n'a aucun intérêt pour moi. ◆ Palé an né : Nasiller. Palé pa bouch : Fais attention à ce que tu dis. ◆ Palé andaki/palé an kwen-a-tab : Faire des apartés, des meses basses. ◆ Sé mwen ou palé ? : Tu es sûr que c'est bien à moi que tu t'es adressé ?◆ Zòt ké tann palé : Vous aurez de mes nouvelles (Voir : Papal). ◆ Palé a-y gra : Il aime les sujets scabreux./Il parle avec assurance. ◆ Onlo palé initil : Bavardage inutile/Propos futiles/Parlottes. (Voir : Langannaj). ◆ Timoun ka palé lang/langaj : Les petits ont un langage incompréhensible (Voir : Jagonné). ◆ Bay palé : Donner la parole. ◆ Palé pli fò : Hausser le ton (Voir : Hélé). ◆ Yo ba-w bwè dlo-palé : Tu n'arrêtes pas de bavarder (Voir : Langanné). ◆ Palé mal : Médire (Voir : Malpalé).

Le DCGF et l'ADKR illustrent environ la moitié des mots recencés avec des exemples ; dans le dictionnaire guadeloupéen ils sont forgés par les auteurs eux-mêmes, tandis qu'Armand, qui les a pris de son corpus, cite les auteurs des textes qui ont servi de sources. Les auteurs des dictionnaires de l'haïtien ainsi que N. Quint on tenu à illustrer toutes les entrées avec des exemples, tirés du corpus oral dans le cas du TD, provenant de plusieurs sources (bon nombre du TD) ou fabriqués *ad hoc* pour ce qui est du HCEF. Dans le DLC et le DCV, le nombre d'exemples est largement supérieur à celui qu'on trouve dans tous les autres dictionnaires en question, ce qui se reflète dans la taille de ces ouvrages (presque 500 pages de grand format pour le DLC, sans compter les index, et 864 pages pour le DCV); le verbe louisianais PARLE est illustré avec 14 exemples, le verbe cap-verdien PAPIA avec 18, dans tous les cas des phrases complètes. DLC et DCV sont aussi les seuls à indiquer les références exactes de leurs citations. Tous les exemples sont traduits en français dans TD et DCVF, en anglais dans DCL – le fait qu'ils ne soient pas traduits dans HCEF et DCV ne gêne pas le locuteur natif, mais est regrettable du point de vue de l'étudiant ou du chercheur étranger.

Le DCV est le seul à avoir systématisé les informations sur le contenu des mots avec des formules syntaxiques, par exemple pour le sens 'parler' du verbe PAPIA :

```
algen ~ (ku algen) (sobri algun kusa)

'quelqu'un parle (avec quelqu'un) (sur quelque chose)'

algen ~ algun kusa (lingua)

'quelqu'un parle quelque chose (langue)', etc.

pour le sens 'dire':

algen ~ algun kusa

'quelqu'un dit quelque chose'
```

Un ou plusieurs exemples sont cités pour chaque construction.

Tous les lexicographes se sont efforcés de tenir compte, dans la mesure du possible, de locutions et expressions idiomatiques dans lequelles entre le mot en question (v. l'entrée PALE cité *supra*). Pour ce qui est des mots composés, s'ils ne figurent pas dans la microstructure (dans DCGF, BDCR, DKSF), ils sont classés comme sous-entrées (ADKR, DKM) ou entrées à part (HCEF, DCV).

Le dernier élément de l'entrée PAPIA dans le DCV est l'étymologie : « do portug. PAPEAR, PIPIAR ». Parmi les autres lexicographes, Baker / Hookoomsing et D'Offay (de St. Jorre) / Lionnet sont les seuls à indiquer l'origine de tous les mots recencés, en renvoyant également aux sources de l'étymologie ; Baggioni et Armand se sont limités à signaler, le cas échéant, l'origine non-française (malgache, tamoule, etc.) ou inconnue (entre crochets après le mot vedette). Ph. Baker a dépouillé systématiquement les textes anciens du mauricien ; les mots qui proviennent de cette collecte sont datés et cités avec la graphie originale.

Pour la recherche diachronique, que nous ne pouvons pas traiter dans le cadre de cette contribution, nous renvoyons à Bollée 2003, qui signale, entre autres, les desiderata concernant les créoles à base espagnole et portugaise. Entre-temps, un grand progrès a été fait dans ce domaine par la publication récente du *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique* de Jean-Louis Rougé (2004). Ce travail, « fruit des recherches menées au cours des vingt années que [l'auteur] a passées dans ces pays » (p. 11), est particulièrement bienvenu pour tous ceux qui veulent étudier sur des bases plus sûres le rôle des substrats dans la genèse des créoles.

# **Bibliographie**

ALRé v. Carayol / Chaudenson / Barat

Armand, A. (1987): *Dictionnaire kréol rénioné – français*. Saint-André (Réunion), Océan Éditions.

Baggioni, D. (1987, <sup>2</sup>1990) : *Dictionnaire créole réunionnais – français*. Saint-Denis, Université de la Réunion.

Baker, Ph. / Hookoomsing, V. (1987): Diksyoner kreol morisyen. Dictionary of Mauritian Creole. Dictionnaire du créole mauricien. Paris, L'Harmattan.

- Barbotin, M. (1994) : *Dictionnaire du créole de Marie-Galante* (Kreolische Bibliothek 15). Hamburg, Buske.
- Barthelemi, G. (1995) : *Dictionnaire pratique créole guyanais français*. Cayenne, Ibis Rouge Éd.
- Bentolila, A. (1976): *Ti Diksyonnè kreyòl franse. Dictionnaire élémentaire créole haïtien français.* Paris, Editions Caraïbes.
- Bollée, A. (1977) : Le créole français des Seychelles. Esquisse d'une grammaire textes vocabulaire (Beihefte zur ZrPh 159). Tübingen : Niemeyer.
- Bollée, A. (1993, 2000): Dictionnaire étymologique des créoles de l'Océan Indien. Première Partie: Mots d'origine française A – D; Deuxième Partie: Mots d'origine nonfrançaise ou inconnue (Kreolische Bibliothek 12 et 2/I)
- Bollée, A. (2001): Le découpage des unités lexicales, in : Konsit toutwonlatè asou kréol nan péyi Sésel, *T.E.D. Textes Études et Documents* 9, Ibis Rouge Éd., Martinique, .
- Bollée, A. (2003): Etymologische und wortgeschichtliche Erforschung und Beschreibung der romanischen Sprachen: Kreolsprachen. In: G. Ernst / M.-D. Gleßgen / C. Schmitt / W. Schweickard (éds.): *Romanische Sprachgeschichte*, 1. Teilband, Berlin / New York: de Gruyter, 404-410.
- CAPES créole(s): le débat (2001). Études créoles 24/1.
- Carayol, M. / Chaudenson, R. / Barat, Ch. (1984-1995): *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, 3 vols. Paris, Editions du CNRS.
- Chaudenson, R. (1974): Le lexique du parler créole de la Réunion, 2 tomes. Paris, Champion.
- Chaudenson, R. (1981): Textes créoles anciens (La Réunion et Ile Maurice). Comparaison et essai d'analyse (Kreolische Bibliothek 1). Hamburg, Buske.
- Chaudenson, R. (2003) : *La créolisation : théorie, applications, implications* (Langues et développement). Paris : L'Harmattan.
- Confiant, R. (2001) : *Dictionnaire des néologismes créoles*, tome 1. Petit-Bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Éd.
- Dijkhoff, M. (1985): *Dikshonario. Woordenbook. Papiamentu ulandes. Papiaments nederlands.* Zutphen, De Walburg Press.
- D'Offay, D. / Lionnet, G. (1982) : *Diksyonner kreol franse. Dictionnaire créole seychellois français* (Kreolische Bibliothek 3). Hamburg : Buske.
- Ducœurjoly, S.J. (1802): Manuel des Habitans de Saint-Domingue [...]. Paris, Lenoir.
- Faine, J. (1936, <sup>2</sup>1937) : *Philologie créole. Études historiques et étymologiques sur la langue d'Haïti.* Port-au-Prince : Imprimerie de l'État.

- Faine, J. (1974) : *Dictionnaire français créole*, revu et préparé par une équipe [...] dirigée par [...] G. Lefebvre. Montréal : Leméac.
- Fattier, D. (1997) : La lexicographie créole saisie à l'état naissant (Ducœurjoly 1802). In : Hazaël-Massieux / de Robillard (dir.), 259-273.
- Fattier, D. (1998): Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires, 6 vols. Villeneuve d'Ascq, Presses Univ. du Septentrion.
- Hall, Robert A. Jr. (1953): *Haitian Creole. Grammar Texts Vocabulary*. Philadelphia. Reprint 1979: New York, Reprint Co. Kraus.
- Hazaël-Massieux, M.-C. / de Robillard, D. (dir.) (1997): *Contacts de langues contacts de cultures créolisation. Mélanges R. Chaudenson.* Paris, L'Harmattan.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1989): La lexicologie et la lexicographie à l'épreuve des etudes créoles. *Etudes Créoles* XII-2, 65-86.
- Hazaël-Massieux, M.-C. (1997) : Où l'on retrouve les dictionnaires créoles... à la recherche de l'impossible définition. In : Hazaël-Massieux / de Robillard (dir.), 241-257.
- Jourdain, É. (1956): Le vocabulaire du parler créole de la Martinique. Paris, Klincksieck.
- Lang, J. (direction) / Brüser, M. / dos Reis Santos, A. (2002) : *Dicionário do crioulo da Ilha de Santiago (Cabo Verde)*. Tübingen : G. Narr.
- Ledikasyon pu Travayer (1985): *Diksyoner prototip kreol angle*. Port Louis, Mauritius.
- Ludwig, R. / Montbrand, D. / Poullet, H. / Telchid, S. (1990): *Dictionnaire créole français* (*Guadeloupe*). Paris, Servedit / Éd. Jasor.
- Mondesir, J.E. (Carrington, L.D., éd.) (1992): *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1:* Kwéyòl English, Part 2: English Kwéyòl. Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Neumann, Ingrid (1985) : *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Étude morpho-syntaxique textes vocabulaire.* (Kreolische Bibliothek 7). Hamburg, Buske.
- Pinalie, P. (2000): Dictionnaire élémentaire français créole. Paris, Presses Univ. Créoles.
- Poullet, H. / Telchid, S. / Montbrand, D. (1984) : *Dictionnaire créole français. Diksyonè kréyòl fwansé*. Fort-de-France, Hatier Antilles.
- Prudent, L.-F. (2001): La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un CAPES dans le système éducatif de l'Outre-mer français. *Études créoles* XXIV-1, 80-109.
- Quint, N. (1999): Dictionnaire cap-verdien français. Paris, L'Harmattan.
- Rougé, Jean-Louis (2004) : *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique*. Paris, Éd. Karthala.

- de St Jorre, D. / Lionnet, G. (1999) : *Diksyonner kreol franse. Dictionnaire créole*seychellois français. Bamberg et Mahé : A. Bollée / G. Lionnet (2<sup>e</sup> éd. de D'Offay /

  Lionnet 1982).
- Valdman, A. (1981): *Haitian Creole English French Dictionary*. 2 vols. Bloomington, Indiana University, Creole Institute.
- Valdman, A. / Klingler, T.A. / Marshal, M.M. / Rottet, K.J. (1998) : *Dictionary of Louisiana Creole*. Bloomington : Indiana University Press.

La contribution, qui ne prend en considération que les créoles à base de langues romanes, s'ouvre par un bref historique sur les inventaires lexicographiques existants, allant des glossaires qui accompagnent les premières études grammaticales aux dictionnaires bilingues, en passant par les descriptions du vocabulaire par classement idéologique, le stade des dictionnaires unilingues n'ayant pas encore été atteint dans le domaine des langues créoles. La deuxième partie est consacrée aux problèmes de la lexicographie créole, qui sont, bien sûr, en partie les mêmes que ceux qui se posent pour la decription d'une autre langue quelconque : établissement d'un corpus ; choix de la nomenclature et des variantes à retenir ; découpage des unités lexicales ; contenu et structure des entrées ; description sémantique ; choix des exemples, etc. Certains problèmes spéficiques de la lexicographie créole tiennent au fait qu'il s'agit de langues orales qui ne font qu'accéder à la scripturalité; pour cette raison, les inventaires lexicographiques sont souvent destinés à fixer une graphie, voire une orthographe, et ils reflètent une étape de l'élaboration du vocabulaire technique et scientifique qui peut se nourrir de la langue de base ou être créé par les moyens de formation de mots propres au créole en question. Ces problèmes sont discutés et illustrés par des exemples pris dans les publications récentes.

The present article, focussing on creoles based on Romance languages, begins with a brief historical overview of existing lexicographic inventories, from glossaries accompanying the first grammars and descriptions of the vocabulary according to semantic fields up to bilingual dictionaries. The final stage of monolingual dictionaries has not yet been reached in the field of creole languages. The second part of the contribution is dedicated to problems of creole lexicography which are partly the same as those encountered in the description of any other language: constitution of a corpus, selection of entries and of variants to be retained; delimitation of lexical units; content and structure of entries; semantic description; choice of examples, etc. Certain specific problems of creole lexicography are due to the fact that creoles are oral languages which only recently began to develop a written code. For this

reason lexicographic inventories are often meant to fix an orthography, and they reflect a stage of elaboration of technical and scientific terms which can either be borrowed from the base language or created by means of word formation from proper creole morphemes. These problems are discussed and illustrated by examples taken from recent publications.